



## COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept du mois de décembre à 20 heures.

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne, dûment convoqué par Monsieur le Président par voie électronique en date du 11 décembre 2025, s'est rassemblé à Coye-la-Forêt (Centre culturel), sous la présidence de Monsieur François DESHAYES, Président, en session ordinaire.

\* \* \* \* \*

**Étaient présents** : Roger POTIN-VESPERAS, Anne LEFEBVRE, Caroline GODARD, Frédéric SERVELLE, Florence WOERTH, Bénédicte de CACQUERAY-VALMENIER, François DESHAYES, Sophie DESCAMPS, Nathalie LAMBRET, Pascal FONTAINE, Thomas IRAÇABAL\*, Jean-Claude LAFFITTE, Jeanou MOREAU, Daniel DRAY, Marion LE MAUX, Nicolas MOULA, Jean-Michel BARBIER, Valérie CARON, Pierre-Yves BENGHOUIZI, Nathanaël ROSENFELD, Michel MANGOT, Sophie LOURME, Jean-Marc VINCENTI.

**Avaient donné pouvoir** : Isabelle WOJTOWIEZ à Bénédicte de CACQUERAY-VALMENIER, François KERN à Caroline GODARD, Sylvie MASSOT à Jean-Claude LAFFITTE, José HENRIQUES\*\* à Jean-Michel BARBIER, Manoëlle MARTIN à François DESHAYES, Florence WILLI à Valérie CARON, Leslie PICARD à Nathanaël ROSENFELD, Corry NEAU à Jean-Marc VINCENTI.

**Étaient absents/excusés** : Tony CLOUT, Xavier BOULLET, Patrice MARCHAND, Christine COCHINARD, Jean EPALLE, Christine KLOECKNER, Alexandre GOUJARD, Laurent AGOSTINI, Jacques FABRE, Fabrice BOULAND.

**Secrétaire de séance** : Nathanaël ROSENFELD.

Membres en exercice	Présents ou remplacés par un suppléant	Pouvoirs	Votants	Quorum
41	23	8	31	21

\*Thomas IRAÇABAL (pouvoir à Pierre-Yves BENGHOUIZI) est arrivé à l'examen de la délibération n° 2025/135.

\*\* Pouvoir de José HENRIQUES donné à Thomas IRACABAL et pris en compte à l'arrivée de ce dernier.

\* \* \* \* \*

## LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*En vertu de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales*

### AU COURS DE SA SEANCE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A :

**Eté informé** des décisions prises par le Président au titre de ses pouvoirs délégués par le Conseil communautaire, en vertu de l'article L 5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

#### **DEL 2025/123 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2025**

**Approuvé**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 26 novembre 2025.

#### **DEL 2025/124 MODIFICATION DES STATUTS DE L'ADTO-SAO**

**Approuvé**, à l'unanimité, le projet de modification de l'objet social de la SPL ADTO-SAO arrêté par le Conseil d'Administration de la Société.

#### **DEL 2025/125 DECISION MODIFICATIVE N°3 AU BUDGET PRINCIPAL**

**Pris acte** du débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'année 2026 du budget principal.

#### **DEL 2025/126 AUTORISATION DE MANDATER LES DEPENSES DES BUDGETS D'INVESTISSEMENT (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES)**

**Autorisé** le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

#### **DEL 2025/127 DEBAT SUR LE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR L'ANNEE 2026 DU BUDGET PRINCIPAL**

**Pris acte** du débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'année 2026 du budget principal.

#### **DEL 2025/128 PASSATION D'UN PROTOCOLE ENTRE LA CCAC ET L'EXPLOITANT DE L'HOPITAL DE CHANTILLY-LES JOCKEYS CORRESPONDANT AU PAIEMENT DU LOYER**

**Approuvé**, à l'unanimité, la passation d'un protocole avec le groupe exploitant l'Hôpital de Chantilly-Les Jockeys, et **autorisé** sa signature par le Président pour le compte de la CCAC.

#### **DEL 2025/129 DEBAT SUR LE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR L'ANNEE 2026 DU BUDGET ANNEXE « HOPITAL DE CHANTILLY-LES JOCKEYS »**

**Pris acte** du débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'année 2026 du budget annexe « HOPITAL DE CHANTILLY-LES JOCKEYS ».

#### **DEL 2025/130 DEBAT SUR LE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR L'ANNEE 2026 DU BUDGET ANNEXE « SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS »**

**Pris acte** du débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire du budget annexe du « Service public d'élimination des déchets ménagers » pour l'année 2026.

#### **DEL 2025/131 EFFACEMENT DE DETTES**

A l'unanimité :

- **Entériné** les décisions des juridictions imposant les effacements des dettes des tiers concernés suivant les informations énoncées,
- **Inscrit** au budget les charges correspondantes au chapitre 654 « pertes et créances irrécouvrables » article 6542 « créances éteintes ».

**DEL 2025/132 DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »**

**Approuvé**, à l'unanimité, la Décision modificative n°2 au budget annexe Eau Potable.

**DEL 2025/133 PASSATION D'UN AVENANT N°1 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE CHANTILLY**

**Approuvé** à l'unanimité, l'avenant n°1 au contrat de DSP relatif au service de distribution d'eau potable sur la commune de Chantilly, et **autorisé** le Président à signer ledit avenant.

**DEL 2025/134 DEBAT SUR LE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR L'ANNEE 2026 DU BUDGET ANNEXE « EAU POTABLE »**

**Pris acte** du débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire du budget annexe « Eau potable » pour l'année 2026.

**DEL 2025/135 BUDGET SUPPLEMENTAIRE AU BUDGET ANNEXE « MOBILITES »**

**Approuvé** à l'unanimité, le Budget Supplémentaire Mobilités.

**DEL 2025/136 DEBAT SUR LE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR L'ANNEE 2026 DU BUDGET ANNEXE « MOBILITES »**

**Pris acte** du débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire du budget annexe « Mobilité » pour l'année 2026.

**DEL 2025/137 GESTION DE L'ETABLISSEMENT DE L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT DE VINEUIL-SAINT-FIRMIN – RAPPORT SUR LE PRINCIPE DE GESTION DELEGUEE**

**Approuvé**, à l'unanimité :

- Le principe de l'exploitation de la crèche/multi-accueil de Vineuil-Saint-Firmin dans le cadre d'une délégation de service public sous forme d'affermage,
- Le contenu des caractéristiques des prestations que devra assurer le délégataire, telles qu'elles sont définies dans le rapport sur le principe du recours à une délégation de service public, étant entendu qu'il appartiendra ultérieurement au Président d'en négocier les conditions précises, conformément aux dispositions de l'article L. 1411-1 du Code général des collectivités territoriales.

**DEL 2025/138 MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DE LA PISCINE AQUALIS**

**Approuvé**, à l'unanimité, les modifications apportées à la grille tarifaire de la piscine AQUALIS.

**DEL 2025/139 MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**Approuvé**, à l'unanimité :

- La création d'un poste d'Ingénieur Territorial,

- La suppression du poste en découlant,
- La modification du poste de Chargé de Gestion Comptable,
- La modification du tableau des effectifs.

\* \* \* \* \*

La séance est levée à 21h15.

Vu pour être affiché et publié, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

A Chantilly, le 19/12/2025



Le Président,

François DESHAYES